PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

RÈGLEMENT MRC-780

Règlement prévoyant les sommes nécessaires pour rencontrer les dépenses relatives à un service associé à la gestion des MATIÈRES DANGEREUSES prévues pour l'exercice financier 2016.

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 16 décembre 2015;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir une somme de 33 623 \$ représentant les coûts reliés au service de *protection des matières dangereuses*;

RÉPARTITION

ATTENDU QU'il est convenu de répartir la participation financière de la MRC de Drummond au service de *gestion des matières dangereuses*, au montant de 33 623 \$, de la manière prévue lors de la conclusion de l'entente entre la sécurité incendie de la Ville de Drummondville et ses partenaires, et mieux détaillée au tableau no 1 ci-annexé:

EN CONSÉQUENCE,

Il est par le présent règlement MRC-780, unanimement statué ce qui suit savoir:

- Il sera et il est par les présentes requis des municipalités de la MRC de Drummond, une somme de <u>33 623 \$</u> pour acquitter le coût du service de gestion des matières dangereuses au prorata de leur population;
- Il sera et il est par les présentes requis de toutes les municipalités de la MRC de Drummond, les coûts ci-haut prévus en un (1) seul versement dû les premiers jours du mois de janvier de l'an 2016, et inscrit au tableau no 1 ci-annexé pour valoir comme si ici au long récité;
- 3) Il sera et il est par les présentes statué qu'un intérêt de un pour cent (1%) par mois sera chargé à toutes et chacune des municipalités visées par le présent règlement pour tout versement fait après un mois pour lequel il doit être fait.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT PRENDRA FORCE ET EFFET SUIVANT LA LOI.

Signé: <u>Jean-Píerre Vallée</u> Signé : <u>Chrístíne Labelle</u>
Jean-Pierre Vallée Christine Labelle
préfet secrétaire-trésorière

ADOPTÉ LE : 20 janvier 2016

RÉSOLUTION D'ADOPTION : mrc11241/01/16

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 20 janvier 2016

COPIE CERTIFIÉE CONFORME Drummondville, ce 22 janvier 2016

Christine Labelle Directrice générale et secrétaire-trésorière